



Le jeudi 24 janvier 2019 et après?

Construisons un mouvement dur et durable pour faire reculer le gouvernement

Les organisations lycéennes UNL et FIDL et syndicales CGT Éduc'action, FSU, Sud Éducation, SNCL FAEN, CGT AGRI et SIES font l'analyse que les réformes des lycées généraux et technologiques, de la voie professionnelle et du baccalauréat vont accroître les inégalités et la sélection entre élèves et établissements.

*** NON à cette réforme budgétaire qui dégrade la formation des élèves, les conditions de travail et d'apprentissage, et augmente les inégalités entre élèves et entre établissements.**

La contre-réforme des lycées menée par le gouvernement conduit à un système profondément inégalitaire : un accès aux enseignements qui se restreint par une cartographie inégalitaire de l'offre de formation et la liberté de choix laissée aux élèves et aux familles, tant vantée par le ministre n'est qu'un leurre et fait courir le risque d'enfermer certains jeunes dans des impasses.

Les choix de parcours sont étroitement liés aux choix que les élèves devront faire dans Parcoursup.

Le baccalauréat, tel que le ministre l'a imposé aux élèves et aux personnels, par l'importance qu'il donne au contrôle local via le contrôle continu, va se transformer en diplôme local. Dans l'enseignement professionnel, la réduction des horaires d'enseignement des disciplines générales pénalisera les élèves et compromettra leurs poursuites d'études. Les secondes organisées en familles de métiers impliqueront une déprofessionnalisation des filières professionnelles. Dans l'enseignement agricole ces réformes vont jusqu'à remettre en cause la présence d'une voie générale.

Des mouvements tels que celui des stylos rouges se développent, sans aucune réponse du ministre. Pire, le gouvernement et le ministre accentuent même un discours uniquement sécuritaire et cherchent même à museler la contestation ; ainsi, une collègue a été convoquée pour avoir critiqué la politique gouvernementale, et l'article 1 du projet de loi dite sur l'école de la confiance vise à accentuer les moyens de pression sur les personnels en attaquant leur liberté d'expression. Les organisations lycéennes n'ont toujours pas été reçues par le Ministre.

*** Suppressions de postes et deuxième HSA imposée**

Tout en supprimant 2250 emplois d'enseignants et 200 ETP de stagiaires, le ministère réinjecte de façon fictive 2085 ETP sous forme d'heures supplémentaires. Nous refusons cette entourloupe qui conduira à une surcharge de travail pour les enseignant.es.

*** Stop au déclassement salarial**

20% de pouvoir d'achat perdu depuis 2000 : il faut enrayer le déclassement en exigeant le dégel du point d'indice et un plan de rattrapage de nos salaires dans un contexte de hausse de la CSG et du rétablissement de la journée de carence.

*** Pour une titularisation des précaires**

La précarité, les temps partiels imposés et les salaires de misère se généralisent pour les personnels les plus précaires (Enseignants, AESH, contrats aidés, AED, administratifs ...). Cette question va s'aggraver pour les personnels puisque le projet CAP 2022 va élargir encore la possibilité de recours aux contrats précaires.

*** Menaces sur les retraites**

Les retraites sont également menacées car les pensions quant à elles sont attaquées par la hausse des pensions mais aussi par le projet du gouvernement d'un alignement vers le bas avec calcul sur les 25 meilleures années et non plus le traitement des 6 derniers mois et la mise en place du régime par points.

Ces réformes se placent dans un contexte de préparation de rentrée marqué par l'amplification des suppressions de postes dans le second degré alors qu'il accueillera davantage d'élèves à la rentrée 2019. Les conditions de travail des élèves et des personnels vont continuer de se détériorer. L'augmentation importante des heures supplémentaires censée pallier les 2 450 suppressions d'emplois dans le second degré (50 dans l'enseignement agricole) ne fera qu'alourdir la charge de travail des personnels et laissera des établissements en difficulté.

Les organisations lycéennes et syndicales dans la poursuite des actions déjà menées et en convergence avec les actions menées dans l'enseignement supérieur, entendent amplifier ensemble la mobilisation. Elles appellent les personnels à un processus de mobilisation passant par des actions diversifiées (organisation de rencontres avec les parents et élèves, motions en CA, interpellations des élus etc.).

Dans ce cadre, nous revendiquons :

- le retrait de la réforme des lycées, du baccalauréat et de Parcoursup,
- Titularisation de l'ensemble des personnels non titulaires (AESH, AED, enseignants, contrats aidés, administratifs ...)
- l'arrêt des suppressions de postes,
- l'augmentation des salaires (+ 400 euros pour tous)
- le respect de la liberté d'expression et de manifestation.

La CGT Educ'Action 45 appelle, dès à présent, à la grève :

**Jeudi 24 janvier 2019 :
continuons la riposte par la grève et la
manifestation à 10h30
place de la cathédrale à Orléans**

Une « AG de rue » aura lieu après la manif vers 14h à la bourse du travail pour envisager les suites de la mobilisation dès le lendemain.



Bulletin de contact et de syndicalisation à la CGT Educ'Action 45

Je souhaite : Prendre contact Me syndiquer

Nom (Mme / M.) :Prénom :
Adresse :
Code postal :Commune :
Lieu d'exercice :
Code postal.....Commune.....
Tél.....Courriel.....
Le.....Signature :

Retour à : CGT Educ'Action 45, 10, rue Théophile Naudy, 45 000 ORLEANS

Tél: 02 35 58 29 04 ou courriel: cgteduc45@orange.fr